

Nom de domaine pour votre site - 1/2

Vous êtes las de l'adresse de votre site perso ? Pourquoi ne pas lui offrir un vrai nom de domaine en .Com ou .Fr, ce n'est ni compliqué ni très cher, mais quelques conseils vous seront de grande utilité...

Pour quelques euros, vous pouvez vous offrir une adresse Internet identique à celle des pros : <http://www.megasite.com>, par exemple. Sur internet, en effet, les adresses sont librement coisies et enregistrées. Il suffit... De payer.

A l'échelle mondiale, Internet a été divisé en domaines que l'on reconnaît à leur suffixe. Il existe trois domaines internationaux (. Com., Net., Org), plus les nationaux :. Fr pour la France., It pour l'Italie...

Une adresse valable un an ou plus

Pour éviter d'affecter plusieurs fois la même adresse, la gestion des noms est confiée, domaine par domaine (pour les trois domaines internationaux), à des organismes indépendants, à but non lucratif, aux noms terminés par "nic" (Nommage Internet en coopération). Les domaines nationaux, eux, sont régis par des associations nationales, comme l'Afnic en France. Le tout est chapeauté par l'Icann, organisme international qui définit les règles d'attribution et qui planche actuellement sur la création de nouveaux domaines.

Inutile d'entrer dans cette nébuleuse pour obtenir une adresse. Leur enregistrement est en effet délégué à des sociétés privées, les registrars. Beaucoup d'entre elles ne proposent que des noms de domaines internationaux en .Com, .Net ou .Org, les seuls à être ouverts à tous. Il existe en effet des restrictions pour les domaines nationaux : ainsi, le. Fr est réservé aux entreprises.

Le dépôt d'un nom est valable un an ou deux et il est payant. Vous réglez la somme aux registrars qui en reversent une partie à l'organisme en "nic". Il leur faut ensuite associer votre site à votre nouvelle adresse via un serveur de nom de domaine, ou DNS (domain name system) qui aiguillera l'appel vers votre site, où qu'il se trouve. Ce service, appelé redirection (forwarding), rendra votre nouvelle adresse fonctionnelle

Déposer un nom de domaine en quatre étapes :

Vérifiez si le nom est libre

C'est la première chose à faire puisqu'un même nom ne peut être déposé qu'une fois par domaine. La société qui enregistrera votre adresse le fera de toute façon, en tapant un nom dans la zone de dialogue vous aurez une liste de ces différents noms dans tous les domaines possibles avec l'indication "Disponible" ou "déjà pris".

Déposez et payez le nom

Après avoir choisi un bon nom de domaine disponible, il ne vous reste qu'à payer, les prix ne sont pas cher du tout, au environ de 8 euro à 15 euro, le mode de paiement varie, mais il se fait souvent en ligne par carte bancaire. Vous recevez un mail de confirmation où vous saurez que votre adresse est validée.

Redirigez le nom vers votre site

Une fois le nom déposé, il faudra établir la connexion avec votre page personnelle.

En clair, il s'agit d'indiquer dans un formulaire sur le site d'enregistrement l'adresse "physique" de votre site (<http://perso-fai/home-page/>).

Nom de domaine pour votre site - 2/2

Choisissez une adresse e-mail

Profitez du dépôt de votre nom de domaine pour personnaliser votre adresse de courrier électronique :
moi@monsite. Com

je vous conseille fortement un site très sérieux dont les prix sont bas et dont les serveurs sont fiables c'est le site 2hostmysite.com, en plus le site comporte un système d'affiliation où vous pouvez gagner près de 1000 euro par mois venez tester !